

eCH-0046 Norme concernant les données Contact

Titre	Norme concernant les données Contact
Code	eCH-0046
Type	Norme (Minor Change)
Stade	Définie
Version	4.0
Statut	Remplacé
Validation	2018-09-05
Date de publication	2016-01-05
Remplace	3.0
Langues	Allemand, français
Annexes	Schéma XLM: eCH-0046-4-0.xsd et eCH-0046-4-0f.xsd
Auteur(s)	Groupe spécialisé Système d'annonces Thomas Steimer, Office fédéral de la justice, thomas.steimer@bj.admin.ch Martin Stingelin, Stingelin Informatik, martin.stingelin@stingelin-informatik.com
Editeur / distributeur	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

La présente norme définit le format d'échange et les valeurs autorisées pour l'échange électronique d'informations de contact avec une personne ou une organisation.

Sommaire

1	Introduction	3
1.1	Champ d'application	3
1.2	Conventions.....	3
2	Modèle de données	3
2.1	Personne	3
3	Spécifications	4
3.1	contactType - Contact.....	4
3.2	address – Adresse postale	5
3.2.1	addressCategory - Catégorie d'adresse postale	5
3.2.2	postalAddress - Adresse postale	5
3.2.3	validity - Validité	6
3.3	email - E-Mail.....	6
3.3.1	emailCategory - Catégorie d'adresse E-Mail.....	6
3.3.2	eMailAddressType - Adresse E-mail.....	7
3.4	phone – Téléphone.....	7
3.4.1	phoneNumerCategory - Catégorie de numéro de téléphone.....	7
3.4.2	phoneNumber – Numéro de téléphone.....	8
3.5	internet – Adresse Internet.....	8
3.5.1	internetCategory - Catégorie d'adresse Internet	8
3.5.2	internetAddress – URL Internet	8
4	Compétences et mutation	9
5	Considérations de sécurité	9
6	Exclusion de responsabilité - droits de tiers	10
7	Droits d'auteur	10
	Annexe A – Références & bibliographie	11
	Annexe B – Collaboration & vérification	11
	Annexe C – Abréviations	11
	Annexe D – Glossaire	11
	Annexe E – Modifications par rapport à la version 3.0	12
	Annexe F – Dépendances	12

Statut du document

Remplacé: Le document a été remplacé par une nouvelle version plus récente. Son utilisation reste encore possible, mais il est recommandé d'appliquer la dernière version.

1 Introduction

1.1 Champ d'application

La présente norme définit le format d'échange et les valeurs autorisées pour l'échange électronique d'informations de contact avec une personne ou une organisation.

1.2 Conventions

Si des spécifications d'autres normes sont prises en compte, la référence correspondante prend la forme suivante [<Référence>]. Les renseignements détaillés concernant les références figurent dans l'annexe A. Le type correspondant à chaque élément est documenté.

2 Modèle de données

Le modèle de données décrit en notation UML [UML] les catégories spécifiées dans cette norme et leurs dépendances logiques.

2.1 Personne

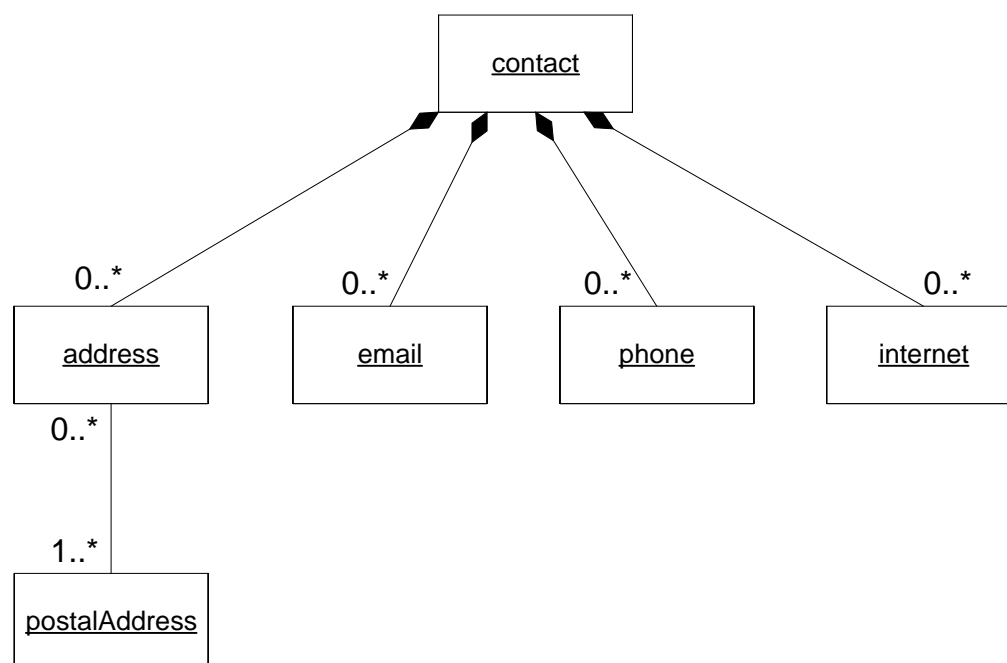


Figure 1: Modèle de données pour le contact

Les informations de contact indiquent comment une personne peut être jointe. Elles peuvent contenir les adresses postales, adresses E-mail, numéros de téléphone ou adresses Internet.

3 Spécifications

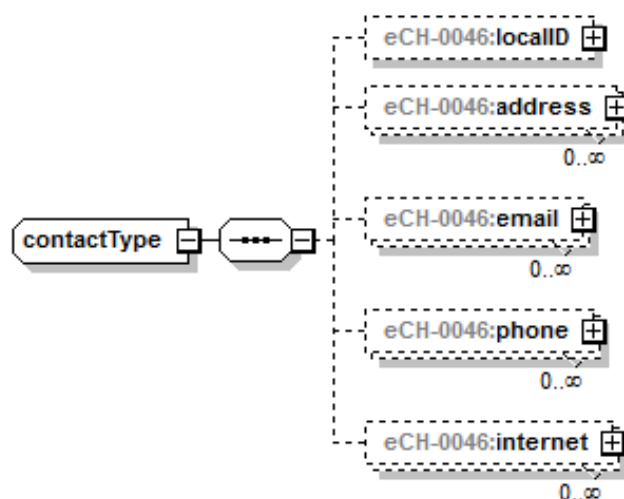
Les spécifications décrivent, en termes de forme, les données concernées. Recours est fait à cet égard à la syntaxe du schéma XML [XSD]. Le schéma complet peut être téléchargé sur le site Web de l'association eCH à l'adresse:

<http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0046/4>

3.1 contactType - Contact

Renseignements concernant la façon dont une personne peut être jointe par courrier, E-Mail, téléphone ou Internet. Un contact contient:

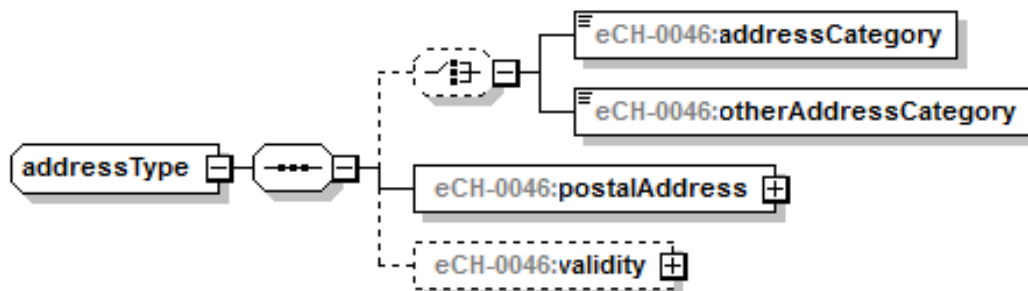
- Un identificateur local (facultatif)
- Adresses (facultatif, multiple)
- Adresses E-mail (facultatif, multiple)
- Numéros de téléphone (facultatif, multiple)
- Adresses Internet (facultatif, multiple)



3.2 address – Adresse postale

Type particulier d'adresse postale. Il contient:

- Une catégorie (facultatif)
- Une adresse postale (obligatoire)
selon la norme eCH-0010
- Renseignements concernant la validité (facultatif).
Si la validité est indiquée, les dates doivent se situer dans le futur.



3.2.1 addressCategory - Catégorie d'adresse postale

La catégorie d'adresse peut être transmise soit comme l'une des catégories prescrites, soit comme texte libre.

Les catégories normalisées sont:

- | | |
|------------|-----------------------------|
| 1= private | adresse postale privée |
| 2=business | adresse postale commerciale |

Le transfert de la catégorie comme texte libre doit être utilisé uniquement si aucune des catégories prédéfinies ne correspond.

3.2.2 postalAddress - Adresse postale

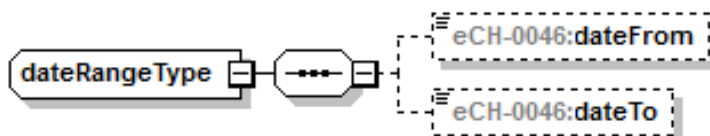
Adresse postale effective selon [eCH-0010].

3.2.3 validity - Validité

Les renseignements concernant la validité dans le temps. Il est possible à cet égard de livrer:

- la date A partir de sans la date Jusqu'à
- la date Jusqu'à sans date A partir de
- la date A partir de et la date Jusqu'à

Par principe, les dates fournies (Valable à partir de et Valable jusqu'à) doivent se situer dans le futur.

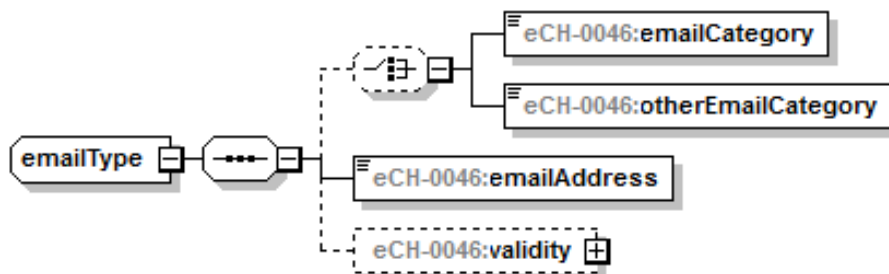


3.3 email - E-Mail

Type particulier d'adresse E-Mail. Il contient:

- Une catégorie (facultatif)
- Une adresse E-Mail (obligatoire)
- Renseignements concernant la validité (facultatif).

Si la validité est indiquée, les dates doivent se situer dans le futur.



3.3.1 emailCategory - Catégorie d'adresse E-Mail

La catégorie d'E-Mail peut être transmise soit comme l'une des catégories prescrites, soit comme texte libre.

Les catégories normalisées sont:

- | | |
|------------|----------------------------|
| 1= private | adresse E-Mail privée |
| 2=business | adresse E-Mail commerciale |

Le transfert de la catégorie comme texte libre doit être utilisé uniquement si aucune des catégories prédéfinies ne correspond.

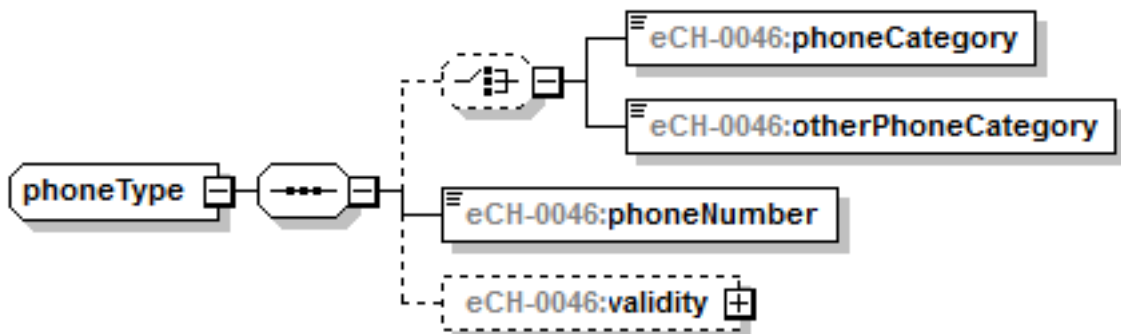
3.3.2 eMailAddressType - Adresse E-mail

Adresse E-mail concrète à laquelle la personne est joignable (les accents dans l'adresse E-mail sont également admis).

3.4 phone – Téléphone

Type particulier de numéro de téléphone. Il comprend:

- Une catégorie (facultatif)
- Un numéro de téléphone (obligatoire)
- Renseignements concernant la validité (facultatif).
Si la validité est indiquée, les dates doivent se situer dans le futur.



3.4.1 phoneNumerCategory - Catégorie de numéro de téléphone

La catégorie de numéro de téléphone peut être transmise soit comme l'une des catégories prescrites, soit comme texte libre.

Les catégories normalisées sont:

1=PrivatePhone	numéro de téléphone privé
2=PrivateMobile	numéro de portable privé
3=PrivateFax	numéro de fax privé
4=PrivateInternetVoice	numéro privé de téléphonie par Internet
5=BusinessCentral	numéro commercial (standard)
6=BusinessDirect	numéro commercial (ligne directe)
7=BusinessMobile	numéro portable commercial
8=BusinessFax	numéro fax commercial
9=BusinessInternetVoice	numéro commercial de téléphonie par Internet
10=Pager	bipeur

Le transfert de la catégorie comme texte libre doit être utilisé uniquement si aucune des catégories prédéfinies ne correspond.

3.4.2 phoneNumber – Numéro de téléphone

Le numéro de téléphone concret, par lequel la personne peut être jointe. .

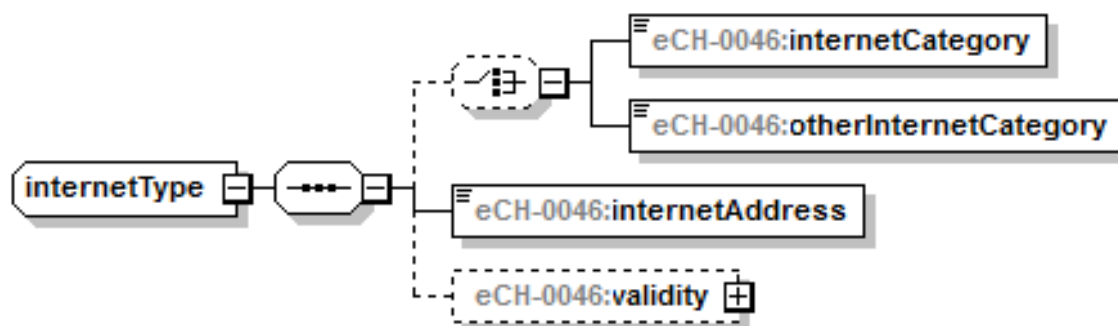
Ex.

- Numéro national précédé d'un zéro pour l'indicatif local (031333444555)
- Numéro international précédé de deux zéros pour l'indicatif du pays et non précédé d'un zéro pour l'indicatif national (004131333444555)

3.5 internet – Adresse Internet

Type particulier d'adresse Internet. Il comprend:

- Une catégorie (facultatif)
- Une adresse Internet (obligatoire)
- Renseignements concernant la validité (facultatif).
Si la validité est indiquée, les dates doivent se situer dans le futur.



3.5.1 internetCategory - Catégorie d'adresse Internet

La catégorie Internet peut être transmise soit comme l'une des catégories prescrites, soit comme texte libre.

Les catégories normalisées sont:

- | | |
|------------|------------------------------|
| 1= private | adresse Internet privée |
| 2=business | adresse Internet commerciale |

Le transfert de la catégorie comme texte libre doit être utilisé uniquement si aucune des catégories prédéfinies ne correspond.

3.5.2 internetAddress – URL Internet

URL concrète vers le site Web par laquelle la personne peut être jointe.

4 Compétences et mutation

La mise à jour de la présente norme incombe au groupe spécialisé Contrôle des habitants eCH.

5 Considérations de sécurité

La définition des formats d'échange ne soulève pas en soi de problèmes en matière de sécurité. Les autorités qui souhaitent échanger, par voie électronique, les données spécifiées dans le présent document, doivent s'assurer que les bases légales requises existent. La confidentialité et l'intégrité des données échangées doivent être garanties.

6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association eCH et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association eCH ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes eCH ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes eCH peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association eCH mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes eCH peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes eCH est exclue dans les limites des réglementations applicables.

7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes eCH en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'association eCH, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs eCH respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes eCH sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par eCH, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes eCH. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0010]	eCH-0010 - Norme concernant les données <i>Adresses postales pour les personnes physiques</i> .
[UML]	Unified Modeling Language (UML). Version 1.5. Object Management Group.
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2 mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2 mai 2001.

Annexe B – Collaboration & vérification

Aeberhard Katrin, membre du directoire ASSH
Bürgi Marcel, VRSG
Bucher Huwyler Erika, Association suisse des services des habitants ASSH
Egloff Andrea, Ruf Informatik AG
Grogg Peter, Bedag Informatik AG
Huber Hans, Ruf Informatik AG
Koller Thomas, InnoSolv AG (NEST)
Kummer Patrick, OFS
Laube Erich, ELCA Informatik AG
Meier Regula, Bedag Informatik AG
Meili Roger, ville de Zurich
Moresi Enrico, Lustat Statistique Lucerne
Müller Willy, UPIC
Muratbegovic Nedim, OFS
Peterer Thomas, InnoSolv AG (NEST)
Podolak Stefan, canton de Berne
Steimen Daniel, Hürlimann Informatik AG
Steimer Thomas, OFJ
Stingelin Martin, Stingelin Informatik GmbH
Stucky Leo, Direction des travaux publics du canton de Zurich

Annexe C – Abréviations

Aucune remarque

Annexe D – Glossaire

Aucune remarque

Annexe E – Modifications par rapport à la version 3.0

- RfC 2014-93 Pattern pour les adresses E-mail doit permettre les accents et les caractères spéciaux suisses dans toute l'adresse E-mail.
- Précision concernant le RfC 2015-24 rejeté sur la modification du numéro de téléphone.

Annexe F – Dépendances

